

29

**La construction de 137 logements par le Foyer du Sud (à la demande de Madame Koplowicz, conseiller communal) (Complémentaire)
Interpellation de Monsieur Mustapha AL MASUDE pour le PTB*PVDA sur la construction de 137 logements par le Foyer du Sud**

Monsieur le Bourgmestre, Madame l'échevine du logement,

Nous avons appris par la presse l'acquisition de 137 logements par le Foyer du Sud. Il s'agit des bâtiments de la société de décoration intérieure Van Roy, situés entre l'avenue de la Verrerie et la chaussée de Neerstalle.

C'est en soi une très bonne nouvelle pour notre commune, où le logement social reste un défi de première importance.

Pour rappel, entre 2006 et aujourd'hui, le taux de logements sociaux dans la commune a baissé, passant de 5,6% à 5,1% du parc immobilier. C'est un des taux les plus faibles de la Région. Plus de 2000 familles sont en attente d'un logement social à Forest. Moi-même, cela fait plus de 10 ans que je suis sur liste d'attente.

En 12 ans, la réalisation concrète de nouveaux logements sociaux (au sens strict du terme) a été quasi nulle. Les chiffres de la Région sont clairs là-dessus. Par contre, les logements privés, dont de nombreux logements de standing, ont fleuri par centaines dans toute la commune.

En conséquence, les loyers ont augmenté à Forest bien plus vite que dans le reste de la Région. +50% en 12 ans.

Pour de plus en plus de Forestois.es, se loger est de plus en plus compliqué. Nombreux sont celles et ceux qui doivent même quitter la commune, faute de trouver un logement abordable. C'est pourquoi, avec le PTB, nous voulons avoir des garanties claires sur le type de logements qui sera construit dans les nouvelles acquisitions du Foyer du Sud.

Pour augmenter l'offre en logements sociaux et pour faire pression à la baisse sur les loyers, nous préconisons la création de 100% de logements sociaux dans les nouvelles acquisitions du Foyer.

Monsieur le Bourgmestre, vous avez répété à plusieurs reprises pendant la campagne électorale que le logement social serait votre priorité, notamment pour les raisons expliquées ci-dessus.

Pouvez-vous donc nous donner des garanties claires que l'intégralité des logements construits sur le site Van Roy seront d'authentiques logements sociaux ?

Merci de votre réponse,

Mustapha Al Masude

Monsieur De Beer signale qu'il y a une baisse du vrai logement social par rapport au privé.

Quel type de logement sera créé ?

Des logements strictement sociaux ou non ?

Madame De Ridder remarque que le projet augmente le nombre de logements accessibles à tous.

Les anciens établissements Vanroy seront transformés en logements sociaux.

D'autres logements seront créés sur le site de Diamond Boart, mais ceux-là seront gérés par le Foyer du Sud.

Donc pour des réponses précises, le Foyer sera plus apte à répondre.

Monsieur De Beer déclare que son équipe suivra le dossier.